

Fond
N° : 1540
Cote B
Date : 9 JUIN 1962

GROUPES SOCIO-PROFESSIONNELS AU CAMEROUN

par Jacques BINET

Les documents utilisés ici ont été réunis en puisant à diverses sources ; registres des patentes, contrôle des inscriptions minéralogiques des véhicules, contrôle des permis de chasse et registres d'écrou ont été dépouillés et confrontés avec les recensements. Dans plusieurs régions du Sud-Cameroun, en effet, le recensement est établi sur des fiches individuelles comprenant de nombreuses rubriques. Les recensements y portent, outre les renseignements d'état civil, diverses précisions relatives aux études faites, à la profession, etc. (1).

Dans trois communes urbaines de la région cacaoyère, le recensement avait été fait en 1955 avec un soin tout particulier et s'était parfois doublé d'une étude sur l'habitat, ce qui garantissait que les recenseurs étaient passés dans toutes les habitations. D'autre part, pour mener à bien d'autres travaux, j'avais dû me livrer à une étude par sondage de la population des mêmes villes : ethnique après ethnique, j'avais interrogé au hasard environ 400 hommes. La répartition professionnelle de ces enquêtes est extrêmement proche de celle que fournissait le recensement. Enfin les services statistiques ont publié les résultats d'enquêtes faites dans d'autres villes de l'Afrique forestière. La répartition professionnelle n'y diffère pas tellement de celle étudiée ci-dessous. Sans être certains, les chiffres sont donc vraisemblables.

Ce serait s'avancer trop loin que de leur attribuer une valeur absolue, sous prétexte que le recensement est exhaustif. De fausses déclarations sont possibles, encore que le recensement, comme toute opération de ce genre en Afrique, soit fait en public et il se trouve toujours des curieux pour discuter les déclarations. En outre, les villes sont petites : recenseurs, notables, juges,

(1) J. CHRISTOL a exposé le système qu'il avait mis au point et fait adopter dans un essai de fichier démographique au Cameroun, *Supplément du Bulletin de statistique d'Outre-Mer*, n° 20, 15 juin 1951.

(N)

instituteurs, qui effectuent le recensement et manient les fiches sont susceptibles de déceler les mensonges. Enfin les fiches de recensements munies de photos sont utilisées pour vérifier les identités lorsqu'il y a lieu (établissement de permis de chasse, patentes, cartes d'identité ou d'électeurs, litiges devant les tribunaux...). Chacun a intérêt à leur exactitude et les occasions de contrôle sont nombreuses.

Mais il est parfois difficile de distinguer la zone urbaine de la zone rurale : les limites adoptées sont celles de la commune — critère administratif et non sociologique. Il est possible que des hommes travaillent au centre et soient domiciliés hors des limites. La cause d'erreur la plus grave est celle qui tient au dépouillement ; opération assez confuse et fastidieuse. Malgré tous les efforts d'organisation et de contrôle, des oublis ou des fautes peuvent égarer le personnel employé n'est pas toujours émérite et, le fut-il, la fatigue et l'inattention peuvent atteindre les plus habiles. Des erreurs ou des omissions sont inévitables. On peut cependant espérer dégager une impression d'ensemble approximativement vraie. Les lignes qui suivent ont pour seul objet de livrer quelques matériaux bruts : des recherches futures préciseront, modifieront, infirmeront peut-être la documentation présente, dont le seul intérêt aura été d'effectuer un premier débroussaillage du champ d'étude.

Les divers groupes professionnels en présence. — Dans un but de clarté et de simplification, la plupart des chiffres cités ont été présentés en pourcentages. Aussi est-il nécessaire, pour mesurer leur importance véritable, d'indiquer brièvement « l'univers » auquel ils se rapportent.

La ville d'Ebolowa compte 6 785 habitants africains (1). Comme la plupart des villes de cette zone, elle comprend des représentants de toutes les régions du territoire : les chiffres ci-dessous le montrent bien ; en face de 3 219 originaires de la région même (Boulous), il y a 3 566 « non autochtones » dont 992 Bamilékés venus des montagnes de l'Ouest, 328 originaires du Nord-Cameroun (Haoussa, Foulbé, Sara, etc.), et 125 étrangers au territoire, originaires d'A.E.F., Nigeria, A.O.F. La répartition par sexe est conforme à ce que l'on sait de ces villes africaines en pleine évolution : 3 890 hommes contre 2 895 femmes. Malgré ce *sex-ratio* défavorable, le nombre des enfants est relativement important : 995 de moins de 5 ans, 528 de 5 à 10 ans, 720 de 10 à 17 ans. Au-dessus de 40 ans, les classes d'âge s'ame-

(1) Par « habitants africains », il faut entendre « de statut coutumier ». En effet, des Africains naturalisés seraient bien entendu justiciables de l'état civil européen et recensés comme tels.

B 1540

nuisent : 557 entre 40 et 50 ans, 252 au-dessus de 50 ans. Les hommes adultes auxquels se réfèrent les pourcentages sont donc au nombre de 2 754.

Avant d'aborder l'étude des groupes professionnels, et pour montrer combien il serait dangereux de voir dans ces groupes quelque chose de fixé, il est nécessaire d'ajouter que la population citadine est très instable. Entre 1949 et 1955, le taux de renouvellement de la population est de 73 % ; ou, en d'autres termes, 27 % seulement des habitants étaient déjà là en 1949. Bien entendu, ce taux est fonction des quartiers et des ethnies. Très fort pour les fonctionnaires (90 %) par suite des affectations, avancements, etc., ou pour le personnel hospitalier de la mission protestante (84 %) par suite des stages et affectations, il est également considérable dans les quartiers d'étrangers (au sens local « d'étrangers à la région ») où vivent des manœuvres célibataires, chômeurs. Au contraire, les quartiers Boulous sont relativement stables : renouvellement de 50 %. Les Bamilékéés apparaissent comme plus stables que l'on ne pense communément (82 %) et les quartiers « Haoussa » témoignent d'une implantation solide (60 %) (1).

Après ces précisions sur Eholowa, il serait inutile de chercher à exposer par le menu la situation des villes de Mbalmayo et d'Akonolinga. Il suffira d'indiquer que la population d'hommes adultes est de 2 234 et 891.

Peut-être n'est-il pas inutile d'ajouter que le commerce d'exportation de ces villes est important. Pour ne prendre que le cacao, Eholowa commercialise quelque 10 000 tonnes de fèves ; Mbalmayo à peu près autant ; Akonolinga 3 000.

Le trafic routier marque également une activité assez grande : 5 328 camions à Akonolinga en 1954-55, 7 000 à Mbalmayo, 18 000 à Eholowa (2).

La comparaison de la répartition professionnelle dans diverses villes montre des similitudes intéressantes. Intéressantes à double titre : elles prouvent d'abord que l'évaluation du recensement n'est pas foncièrement mauvaise, elles montrent d'autre part qu'il y a une certaine constance dans la structure de la ville. Cette constance est née à la fois des fonctions que remplit la ville comme centre de commerce, centre culturel ou chef-lieu administratif et des goûts de la population. Les besoins à satisfaire amènent la fixation de représentants de professions diverses

(1) Tous les chiffres et calculs qui précèdent sont dus à M. Jourdan et ont été communiqués par l'administration locale.

(2) Comptages faits par le Service des Statistiques. Sont totalisés ici les différents postes de comptage.

d'une part, d'autre part les goûts des travailleurs font que certains métiers sont plus recherchés que d'autres, même si les conditions de salaires sont analogues.

Le tableau ci-dessous a été composé de façon à permettre une comparaison entre les documents Sud-camerounais, objets de cette étude, et certaines statistiques établies pour d'autres villes. Dans ce dernier cas, bien des rubriques ont été sautées car certains critères de classification ne sont pas les mêmes et ne permettent pas toujours de comparer avec les catégories professionnelles très strictement limitées que j'avais retenues. Je n'ai indiqué ici que les professions bien définies dans les diverses publications. Il ne faut donc pas s'étonner si à Abidjan les chiffres ne concernent que 38 % de la population ou à Douala 72 % : c'est tout simplement que les 62 % et les 28 % restant sont définis d'une manière ne permettant pas la mise en regard avec les catégories que j'ai employées.

RÉPARTITION DE LA POPULATION (MALE ADULTE)
PAR PROFESSION %

	Akonolinga	Mbalmayo	Eholowa	Moyenne Sud-camerounais	Edéa	New-Bell Douala	Brazzaville Congo	Abidjan	Yaoundé (recensement 1953)
	(D'après Service statistique)								
Sans profession . . .	8	15	4,8	9		24,6	22		
Cultivateurs . . .	6	0,3	11	3,5		0,9		3,2	
Manœuvres	19	15	16,4	16,5	40		6,5		16
Maçons	4	2	5,5	4	4,5	5,2	10		
Menuisiers	4,5	5,3	4,8	4,9	3		6,3		
Tailleurs	4,5	4,5	1,6	3,2			5		3,2
Coiffeurs	0,2	0,2							
Mécaniciens	1,6	2,2	3,9	2,9			3,3		4
Photographes . . .	1,4	0,8	0,6	0,8					
Boulangers	1,2	0,6	0,3	0,5					0,8
Bouchers	1,2	0,6	0,5	0,5					1,3
Domestiques	3,5	4,9	7,2	5,8	4,5	5,8	10,4		14,4 (1)
Chauffeurs	6,5	6	7,9	6,9	5		6,7		6,8
Motor-Boys	1,9	4,6	4,5	4,3					
Ouvriers divers . . .									10,5 (2)
Commerçants (et transporteurs) . .	12	12	3,6	8,3	3,7	21,5	5	10	7
Fonctionnaires, gardes, etc	8	5	7,5	6,7	9,3	15	4,2	8,5	12
Employés de commerce	12	10	14	12	6		6,5	16	6,5
Employés de mission	0,02		0,02	0,01					

(1) Y compris les jardiniers.

(2) Sans autre précision.

Certaines différences sautent aux yeux et demandent explication. Le nombre des « cultivateurs » est très variable : en effet selon que les limites urbaines ont été tracées largement ou non, une population agricole s'y trouve enclose. Les professions mentionnées permettent de déceler le genre d'activité, elles ne permettent pas de connaître le degré de qualification. Il est probable par exemple que les recensements que j'ai utilisés dénomment « maçon » des hommes employés dans la construction avec une qualification de « manœuvre ». Et le grand nombre de manœuvres repérés à Edéa par le Service de la Statistique, est probablement lié aux travaux du barrage hydro-électrique. A en croire ce tableau les commerçants seraient en nombre infime à Ebolowa. Or, il est évident que la place est proportionnellement aussi active, sinon plus, que celle d'Akonolinga. L'auteur du recensement de 1955, dans son commentaire des opérations, souligne déjà le petit nombre des patentes et des déclarations de commerçants : il pense que plusieurs hommes s'entendent pour exploiter un seul fonds de commerce, formant ainsi ces sociétés si caractéristiques des usages Bamiléké ou Bamouns. Il est également possible que des erreurs aient été commises au dépouillement. Quoi qu'il en soit, la proportion est peu vraisemblable. Le nombre des petits artisans est considérable : parmi les maçons, menuisiers, tailleurs, photographes, bouchers, boulangers, on peut estimer qu'il n'y a à peu près aucun salarié au sens véritable. Ceux qui ne sont pas artisans travaillent avec un artisan selon des modalités difficiles à définir : apparentés à leur employeur, nourris et logés chez lui, ils vivent en une sorte de « communauté laisible ». Dans d'autres cas, il s'agit d'associés ayant droit aux bénéfices et exploitant une seule patente... Domestiques, chauffeurs, employés de commerce, fonctionnaires, manœuvres groupent à peu près la totalité des salariés. Les « motor-boys » constituent une catégorie indéfinissable : pour apprendre à conduire ils s'engagent au service d'un chauffeur, aident à nettoyer et réparer le véhicule. Selon les cas, le patron du chauffeur reconnaît ou ne reconnaît pas les motor-boys, mais qu'il soit salarié ou non, celui-ci fournit au chauffeur des cadeaux divers (pourcentage sur sa paie, versements importants s'il obtient son permis de conduire) et reste son obligé pour la vie.

L'âge moyen de chaque profession permet de préciser certaines caractéristiques (voir tableau ci-contre).

Il ne faut voir là qu'approximations : indiquer un âge exact est difficile dans un pays où l'état civil, même s'il est théoriquement obligatoire, n'est pas entré dans les mœurs. Mais en fait, une précision par tranches de 5 ans a paru suffisante. En suppo-

PROFESSION ET AGE MOYEN

	Akonolinga	Mbalmayo	Ebolowa
Sans profession	34,8	32	31
Cultivateurs	44		45
Manœuvres	37	35	36
Maçons	41	43,6	38
Menuisiers	40	34,6	36
Tailleurs	35	30	34
Mécaniciens	33,4	36	30
Photographes	29	34	33
Cuisiniers	38	36,6	38,6
Boys	30,3	35	28,6
Chauffeurs	34,6	34,6	43
Commerçants	37	39	37
Employés de commerce	34	34	32
Fonctionnaires	34,6	36,6	33,3

sant, ce qui semble vraisemblable, qu'il n'y ait pas plus d'erreurs dans une ville que dans l'autre, il devient possible de faire des comparaisons interprofessionnelles. D'une manière générale le classement par âge est homogène ici et là : les professions les plus jeunes et les professions les plus vieilles sont les mêmes à Akonolinga, Mbalmayo et Ebolowa. Que les photographes soient jeunes nul ne s'en étonnera, puisque l'introduction de cette technique est encore récente.

La situation est probablement un peu la même pour les mécaniciens : leur nombre s'est multiplié avec la motorisation et si l'âge moyen de la profession est plus élevé à Mbalmayo, c'est vraisemblablement à cause des scieries et du chemin de fer qui depuis longtemps ont formé du personnel.

La jeunesse des boys s'explique autrement. Le développement de la profession est lié, il est vrai, à un accroissement récent du nombre des européens ; mais en outre, ce métier de boy est une situation d'attente, dans laquelle on ne fait pas carrière : le boy expérimenté devient cuisinier, s'établit blanchisseur artisan...

La jeunesse relative des employés de commerce (vendeurs, employés aux écritures) mérite d'être soulignée. Après un apprentissage, les clercs abandonnent-ils la profession pour s'établir à leur compte ? Sont-ils affectés avec l'âge et l'avancement dans des sièges plus importants, ou, au contraire, se voient-ils confier en brousse des boutiques dont ils ont l'entière responsabilité ?

Une étude sur les budgets familiaux ruraux me permet d'avancer cette hypothèse : en milieu rural, les employés de

commerce rencontrés sont des hommes mûrs, les jeunes sont rares (1).

Pour les fonctionnaires, l'explication est différente : les petites villes offrent des situations de début, les éléments confirmés revenant dans les grands centres.

La catégorie des sans profession ou oisifs est malheureusement importante et jeune. Elle peut certes dissimuler des hommes qui travaillent dans des conditions irrégulières (sous la patente d'un frère, etc.), malheureusement il est à craindre qu'elle ne renferme un assez grand nombre de véritables oisifs vivant aux frais de leur famille. Le goût des voyages est marqué et l'extension des liens de famille, la complexité de la vie sociale et rituelle obligent à de nombreux déplacements (2). En outre l'hospitalité est un devoir sacré et certains en profitent pour vivre en parasites. La jeunesse des individus « sans profession » fait craindre en tous cas qu'une fraction particulièrement intéressante de la population ne gaspille son temps sans profit pour le pays.

L'âge relativement élevé des manœuvres montre qu'il ne s'agit pas de jeunes immigrés qui débutent comme ils peuvent, mais bien d'hommes faits qui n'ont jamais pu atteindre une meilleure situation. On comprend au contraire que les commerçants fassent partie d'une catégorie relativement âgée : le commerce permet à la fois une grande liberté et des gains appréciables, beaucoup peuvent y voir le couronnement de leur existence. Le vieillissement marqué des professions de maçon et de menuisier est au contraire un symptôme inquiétant : il prouve qu'il n'y a pas de renouvellement des effectifs dans ces professions.

En milieu rural, il en est de même. Ces professions où la mécanisation ne vient guère alléger et ennoblir le travail humain paraissent décriées. Formés à une époque où les écoles n'étaient pas aussi « intellectuelles » qu'elles sont maintenant, formés plus souvent encore sur les chantiers des missions ou de plantations, menuisiers et maçons, ne forment guère d'apprentis et les jeunes, sortis des écoles professionnelles préférèrent, s'ils restent dans le métier, se fixer dans les grandes villes, à Douala ou à Yaoundé. C'est d'autant plus grave que la population rurale manifeste actuellement un désir très vif d'améliorer les conditions d'habitat. Peut-on espérer que, sous la pression d'une demande croissante, les prix monteront et que les jeunes

(1) J. BINET, *Budgets familiaux des planteurs de cacao, Homme d'outremer*, n° 3, 1956, p. 70.

(2) Pour l'année 1954, dans 480 budgets familiaux, 1 116 voyages ont été déclarés. Le quart a été entrepris pour effectuer des démarches administratives ou plaider, 15 % ont eu pour but de visiter la famille ou de négocier des mariages, etc. (J. BINET, *op. cit.*, p. 112).

seront séduits par une profession susceptible d'assurer des revenus normaux ?

Situation économique des groupes professionnels. — La différenciation des conditions financières est bien marquée dans les milieux ruraux de la zone cacaoyère : en 1954, l'étude de 500 budgets familiaux montre que les revenus monétaires annuels (compte non tenu de l'auto-consommation) s'échelonnaient entre 3 000 f CFA et 641 000 f CFA. Dans le Nord-Cameroun, la différenciation est moindre : en éliminant un chef de canton dont les revenus atteignaient 606 000 f CFA, l'éventail était compris entre 3 000 et 93 000 f CFA (1). Cette différenciation des recettes correspond-elle à une différenciation des goûts, des besoins, des consommations ? Ou en d'autres termes y a-t-il une différence de genre de vie entre riches et pauvres ? Il est certain que le vêtement absorbe, chez les riches comme chez les pauvres, une proportion quasi constante du revenu : il s'améliore donc en fonction directe de l'accroissement de la richesse. Les riches manifestent leur fortune en faisant bâtir des maisons modernes. Mais ils paient aussi des dots, acquérant des femmes soit pour eux-mêmes soit pour les jeunes gens de leur famille. Ils distribuent dons et cadeaux en proportion de leur richesse.

En définitive, il semble donc que le niveau de vie — au sens matériel — varie peu ; ce qui différencie les riches des pauvres c'est plutôt la possibilité de se livrer à des dépenses de prestige.

En milieu urbain, la différenciation des situations professionnelles crée une différenciation des situations financières. Amène-t-elle en même temps une transformation des consommations, permet-elle aux plus favorisés de se livrer à des investissements productifs ? L'étude du recensement d'Ebolowa permet de faire par profession une liste des biens déclarés. Le rapport de ces totaux avec l'effectif professionnel permet de comparer les richesses des divers groupes.

La moto, élément de prestige caractérisé, montre bien les groupes riches. Auto, parfois utilisée en taxi, et camion sont des investissements productifs ; le nombre des chefs et des commerçants qui en possèdent est symptomatique. La possession d'habitation en matériaux durables suppose une installation définitive : il n'est pas étonnant que les commerçants, presque tous étrangers à la région, s'en soient peu occupés.

Le nombre relativement élevé des propriétaires de plantations

(1) J. BINET, *Etudes sur les budgets familiaux dans le Nord-Cameroun, Orstom (ronéotypé)*, 1956.

JACQUES BINET

PROFESSIONS ET POSSESSIONS DIVERSES
(POUR 100 PROFESSIONNELS)

	Akonolinga					
	Vélo	Moto	Auto	Camion	Case en dur	Plan-tation
Sans profession	3					
Cultivateurs	9,5		1,9			
Chefs	38				1,8	2,5
Manœuvres						
Maçons	14,5					2,5
Menuisiers	17,5					2,5
Tailleurs	25					
Mécaniciens						
Photographes						
Domestiques						
Chauffeurs						
Commerçants	15		2,8	1		2,8
Employés de commerce ..	9	1			1	2
Fonctionnaires	26	1,3	7			1,3
Répartition totale pour 100 hommes adultes.	10	0,2	1,1	0,1	0,5	

	Ebolowa					
	Vélo	Moto	Auto	Camion	Case en dur	Plan-tation
Sans profession	10,8	1,7			3	9,2
Cultivateurs	25	2		1,3	4	62
Chefs	37	12	12	12	12	62
Manœuvres	6,8	0,4		0,4		5
Maçons	25			1,3	1,3	7
Menuisiers	22					15,5
Tailleurs	18					18
Mécaniciens	27	1,7	1,7			5
Photographes	55					
Domestiques	12	2			1	4
Chauffeurs	35				1	10
Commerçants	16		2	2		12
Employés de commerce ..	33	3	0,5	1	1,5	11
Fonctionnaires	35	7	1	1	4	11
Répartition totale pour 100 hommes adultes.	21	1,6	0,3	0,6	1,4	

cacaoyères prouve simplement que la fixation en ville n'est pas définitive.

En adoptant un prix de référence pour chaque article, il est possible de proposer une classification des métiers selon la richesse. Admettre qu'une bicyclette représente 8 000 f CFA, une moto 70 000, une auto 150 000, un camion 300 000, une case 400 000

GROUPES SOCIO-PROFESSIONNELS

semble raisonnable. Pour les plantations, il ne peut y avoir de prix moyens, tout varie selon la superficie, la distance, l'état d'entretien. En général une plantation n'est pas entretenue si le propriétaire est absent. Évaluer à 15 000 F la plantation moyenne n'est pas trop déraisonnable. Dans ces conditions, le capital représenté est le suivant :

Chefs : 122 650 f CFA par individu ; cultivateurs : 32 600 ; fonctionnaires : 29 850 ; employés de commerce : 16 150 ; sans profession : 14 450 ; maçons : 12 150 ; commerçants : 12 080 ; domestiques : 6 960 ; mécaniciens : 6 650 ; chauffeurs : 5 300 ; photographes : 4 400 ; tailleurs : 4 140 ; menuisiers : 4 100 ; manœuvres : 2 840.

Le recensement de Mbalmayo ne comporte pas des données de cet ordre. Quant à celui de Akonolinga, il est beaucoup moins précis ; portant d'ailleurs sur un univers 3 fois 1/2 plus restreint, il est susceptible de se trouver faussé par des cas individuels. C'est ainsi que les manœuvres y figurent au 3^e rang. A part ce résultat aberrant, le classement général n'est pas très différent de celui d'Ebolowa : les commerçants sont les premiers, les fonctionnaires les suivent de près. Les employés de commerce sont en 4^e position, les cultivateurs en 5^e, les chefs en 6^e, puis les tailleurs, menuisiers et maçons.

Bien entendu il ne faut voir là qu'une tentative de classification basée sur des signes de richesses extérieures, susceptibles de donner du prestige à ceux qui en disposent. En fait les fonctionnaires, par exemple, ont un rang bien meilleur, mais leur effectif est gonflé par des petits salariés (plantons, gardes) qui font tomber la moyenne.

A s'en tenir à ces éléments, on pourrait être tenté de diviser la société en trois strates : les chefs d'abord, puis les cultivateurs, les fonctionnaires, employés de commerce et commerçants et enfin les autres groupes. Un point mérite d'être précisé : les « cultivateurs » et les « sans profession » sont probablement des propriétaires fonciers tirant des revenus de la vente ou de la location de terrains, de cases.

Une étude des budgets familiaux permettrait de préciser cette stratification en la basant non plus sur des indices, mais sur des revenus réels. La seule documentation disponible ne concerne que les milieux ruraux et ne comprend pas l'auto-consommation. Les fonctionnaires seraient les plus riches avec un revenu en argent de 88 000 f CFA par famille et par an, les tailleurs viennent ensuite avec 80 000, puis les employés de commerce 64 000, les chefs 55 000, les employés de mission 37 000, les artisans 26 500 alors que la moyenne, comprenant surtout des paysans, est de 48 000 f CFA.

L'examen du statut matrimonial permet d'aborder, sous un autre angle, l'étude des groupes sociaux et de leur stratification. La puissance d'un homme se manifeste essentiellement par le nombre de personnes réunies sous ses ordres : avoir beaucoup de femmes et beaucoup d'enfants est donc l'objectif le plus élémentaire de la volonté de puissance africaine. Si l'on cherche à rester sur ce terrain de la puissance économique, le nombre reste une source de richesse.

La superficie des plantations cacaoyères est directement fonction de l'étendue de la famille, dans ce pays où la terre vierge n'est pas rare. D'autre part, les dépenses d'entretien d'une famille ne s'accroissent pas toujours, pour le père, en fonction du nombre. En effet, chacun au foyer a sa bourse et assure par lui-même une partie de son entretien (femmes et enfants se livrant à divers petits travaux). D'autre part, dans les petites villes, les citadins, surtout s'ils sont autochtones, disposent assez facilement des terres nécessaires pour que leurs femmes puissent établir les jardins traditionnels.

Dans un tout autre sens, l'étendue de la famille témoigne de la richesse de son chef : c'est parce qu'il était riche qu'il a pu doter de nombreuses femmes. Le célibataire est presque toujours un homme pauvre.

Cependant, négliger les facteurs culturels serait particuliè-

PROFESSION ET STATUT MATRIMONIAL %

	Akonolinga			Ebolowa			Sangmélina		
	Mono-games	Célibataires	Poly-games	Mono-games	Célibataires	Poly-games	Mono-games	Célibataires	Poly-games
Sans profession	30	64	6	24	62	12			
Cultivateurs	42	38	20	56	24	19			
Chefs	58	0	42	62	12	25			
Manœuvres	52	45	2,5	28	70	2	45	55	0
Maçons	71	20	9	57	38	4	50	33	16
Menuisiers	74	16	10	33	62	5,5	16	68	16
Tailleurs	42	45	12	45	41	13	55	33	11
Mécaniciens	35	50	14	36	64	0			
Photographes				45	33	22			
Cuisiniers	75	25	0	58	42	0			
Boys	30	70	0	17	82	0	11	66	22
Chauffeurs	61	41	8	48	37	15			
Motor-Boys	12	88	0	15,5	78	6			
Commerçants	47	30	23	42	44	15	47	24	28
Employés de commerce ..	50	34	16	42	49	9	38	46	16
Fonctionnaires	52	21	26	50	33	16,5			
Répartition totale	48	39	12	43	48	8,5	41	39	17

rement grave : un monogame est peut-être un homme qui n'a pas eu les moyens de doter plusieurs épouses, ou un homme trop jeune pour l'avoir fait. Mais il peut aussi avoir adopté la monogamie par obéissance à la morale chrétienne. L'interprétation du tableau ci-dessous doit donc être prudente.

A dépouiller ce document, selon une logique purement abstraite, il semblerait que six catégories doivent se distinguer :

1) Les groupes où il y a peu de polygames, peu de célibataires et beaucoup de monogames — l'influence de la morale occidentale pourrait se combiner avec une situation économique moyenne — maçons, cuisiniers, tailleurs, menuisiers (à Akonolinga) ;

2) Les professions où il y a peu de célibataires, beaucoup de mariés que ce soient monogames ou polygames. Cette situation peut caractériser des individus d'âge supérieur à la moyenne, riches, bien fixés au pays, et peut-être imprégnés de morale traditionnelle = chefs, cultivateurs, fonctionnaires, commerçants, employés de commerce (à Akonolinga), tailleurs (à Ebolowa). Nous retrouvons les groupes économiquement forts. La présence des photographes à Ebolowa paraît une anomalie ;

3) Une catégorie de pauvres et de jeunes réunit les professions où les célibataires dominent = motor-boys, boys, manœuvres, menuisiers (Ebolowa et Sangmélina), mécaniciens (Ebolowa), sans profession ;

4) Une catégorie de riches, insensibles à la morale chrétienne, est caractérisée par la prépondérance des polygames = commerçants à Akonolinga ;

5) Les manœuvres (Akonolinga et Sangmélina), les chauffeurs (Akonolinga) sont caractérisés par une faible polygamie, un taux important de célibataires et de monogames ;

6) Enfin la réunion de critères contradictoires : beaucoup de polygames, beaucoup de célibataires, peu de monogames, laisse supposer une population composée d'éléments hétérogènes ; les caractéristiques aberrantes ne se rencontrent d'ailleurs jamais dans la même proportion en plusieurs villes, ce qui renforce leur caractère d'exception : cultivateurs, mécaniciens (Akonolinga), sans profession (Ebolowa), commerçants (Ebolowa), boys (Sangmélina).

En fait, il semble possible de simplifier ce découpage schématique et de distinguer simplement trois groupes : celui des chefs, cultivateurs, fonctionnaires et à un moindre degré employés de commerce, commerçants. La polygamie est importante dans ces milieux où nous retrouvons les catégories aisées. Un autre groupe réunit les métiers où les monogames dominent : maçons, cuisiniers, menuisiers, tailleurs. Enfin les célibataires : motor-boys, sans profession, mécaniciens, manœuvres.

Un dépouillement du nombre d'hôtes vivant dans les foyers montrerait peut-être que le parasitisme se développe souvent aux dépens des riches. Cela n'est pas certain pourtant. En effet, au cours d'une enquête j'ai constaté que près de 40 % des enfants ne vivent pas au foyer de leurs parents, quelque soit la situation sociale de ceux-ci. L'étude était faite dans des villes où des écoles permettent d'atteindre le B.E.P.C., par conséquent l'envoi d'enfants chez des parents ne peut être motivé par les nécessités scolaires. Il s'agit d'une coutume à laquelle nul ne déroge : les enfants appartiennent non seulement à leur père selon le sang, mais à leurs oncles, grands-parents etc. D'où un brassage des milieux professionnels et sociaux.

Différenciation psychologique au sein des groupes socio-professionnels. — Une différenciation économique se dessine probablement, mais tant qu'elle n'est pas consciente, tant que les membres de groupes socio-professionnels n'ont pas un sentiment d'appartenance commune, tant que ce prestige n'est pas héréditaire, les métiers ne forment pas une véritable structure sociale.

Il y a cependant, dans le Sud-Cameroun, certains éléments d'une différenciation psychologique. La répartition de l'instruction par profession en est certainement un.

RÉPARTITION DU C.E.P. PAR PROFESSION (EBOLOWA)

Sans profession	6	%
Cultivateurs	2,5	—
Chefs	25	—
Manceuvres	0,9	—
Maçons	4,1	—
Menuisiers	4,5	—
Tailleurs	0	—
Mécaniciens	5	—
Photographes	0	—
Domestiques	0	—
Chauffeurs	4,7	—
Commerçants	0	—
Employés de commerce	14	—
Fonctionnaires	22	—
Ecoliers	9	—
MOYENNE GÉNÉRALE	6,4	%

Le niveau élevé d'instruction des fonctionnaires et employés de commerce est normal. Celui des chefs se comprend dans un pays où l'instruction est très prisée. Le niveau des sans profession contribue à marquer le caractère de « jeunesse dorée » que décèle déjà leur standing économique. Le faible niveau culturel des commerçants mérite d'être signalé. Au total, le chiffre d'Ebolowa est un peu supérieur à ceux que le Service statistique donne pour Douala et Lédéa (4,1 et 4,5).

Y a-t-il des règles morales, un comportement moral propre à chaque profession ? Sur ce point le dépouillement des registres d'écrou permet d'échaufauder quelques hypothèses. Les chiffres paraissent bien peu homogènes d'une ville à l'autre et ils sont cités ici, justement, pour montrer le caractère parfois hasardeux de l'entreprise.

PRISONNIERS PAR PROFESSION
(% DÉTENUS)

	Altonolinga	Sangmélina	Ebolowa
Sans profession	11	0	1
Cultivateurs	27	26	24
Manceuvres	16	28	9
Maçons	1	0	2,5
Menuisiers	2	1	2,6
Tailleurs	1	0	0,9
Mécaniciens	3	0	4,5
Photographes	0	0	0,5
Boulangers	0	0	0,4
Bouchers	2	0	0,4
Domestiques	12	5	7,5
Chauffeurs	7	10	11
Motor-boys	5	0	5
Commerçants	2	6	4
Employés de commerce	8	15	14
Fonctionnaires	2	7	4,2
Chefs	0	0	0,7

Comparer la composition de la prison avec la composition de la population urbaine (p. 91, ci-dessus), permet de voir la profession particulièrement représentée en prison. Cette méthode est à peu près acceptable pour les métiers administratifs, commerciaux, artisanaux même là où les ruraux sont très peu nombreux. Pour les cultivateurs et les chefs il en va tout autrement. Quoi qu'il en soit, il est possible de constater que les métiers de : chauffeurs, motor-boys, domestiques, employés de commerce semblent fournir un contingent de détenus plus que proportionné à leur effectif. Au contraire, les métiers de : maçons, menuisiers, tailleurs, bouchers, boulangers sont sous-représentés à la prison.

Faut-il en conclure à une variation du niveau moral ? Les choses sont plus complexes. Il peut y avoir des métiers où les tentations sont plus fortes, la surveillance plus facile, l'impunité difficile à atteindre et la qualification des délits plus rigoureuse (1). Dans l'opinion publique, tant européenne qu'africaine, les acheteurs de cacao, classés ici avec les employés de commerce,

(1) Le taux de criminalité des domestiques, par exemple, se trouve probablement gonflé du fait que certains vols peuvent être classés « vols qualifiés ».

ont mauvaise presse. Chez les Africains, les chauffeurs sont assez souvent regardés comme de joyeux drilles que la morale n'étouffe pas. Alors que les délits des employés sont d'ordre professionnels (vols, faux, abus de confiance), ceux des chauffeurs ne concernent à peu près jamais la profession — les accidents graves sont encore peu nombreux. Ils se rendraient coupables de délits de mœurs (enlèvements, complicité d'adultères, etc.).

Une statistique des religions déclarées n'est pas très significative : la mission la plus anciennement enracinée a attiré la plupart des jeunes gens. La répartition religieuse recouperait donc en partie la répartition ethnique. Cependant, il semble que le protestantisme soit bien représenté chez les fonctionnaires et les commerçants, le catholicisme étant davantage lié à des professions peu influentes : manœuvres, maçons, menuisiers, mécaniciens, boys. Il est dominant dans ces milieux, même à Ebolowa, très ancien centre de rayonnement de la mission protestante.

La statistique des conseillers municipaux par profession permet de mesurer l'influence des diverses catégories. Des conseillers municipaux ont été élus en 1954 pour siéger aux Conseils des communes rurales, dénomination qui désigne des circonscriptions au moins aussi vastes qu'un arrondissement métropolitain. Le corps municipal est ainsi composé :

Chefs	30 %	Employés de commerce	3 %
Planteurs	30 -	Artisans	5 -
Fonctionnaires	14 -	Catéchistes, moniteurs	
Commerçants	10 -	des missions, pasteurs	2 -

Les électeurs ruraux ont donc été sensibles au prestige des chefs qui vivent au milieu d'eux, mais aussi à celui des fonctionnaires citadins. Au contraire, la représentation des employés de commerce n'est pas très forte.

* * *

Nous avons donc tenté une esquisse des aspects les plus caractéristiques des groupes professionnels urbains. Cependant, l'élément le plus important manque encore. S'agit-il d'une collection d'individus réunis au hasard, s'agit-il d'un groupe conscient de lui-même au sein duquel les individus nouent leurs relations ? Dans quelle mesure l'hérédité jouera-t-elle, enfermant les enfants dans le milieu où ont vécu leurs parents ? Dans l'état actuel de la documentation, ces points essentiels n'ont pas encore pu être abordés. A première vue, les liens ethniques semblent plus forts que les communautés de profession et d'intérêt. Contraire-

ment à ce que l'on pense souvent, les deux modes de groupement ne se superposent pas, en ce sens qu'il n'y a pas de monopolisation d'une profession par l'une ou l'autre ethnique. Certes, beaucoup de Bamilékéés sont commerçants : ils constituent 73 % des effectifs de la profession à Mbalmayo, 26 % à Akonolinga, 25 % à Ebolowa. Mais ils sont présents dans beaucoup d'autres métiers (10 à 15 % d'entre eux sont manœuvres, 8 à 10 % tailleurs) et les commerçants ne représentent qu'une fraction modeste de leurs effectifs (28 % à Mbalmayo, 26 à Akonolinga, 15 à Ebolowa). Liens tribaux et liens professionnels ne s'ajoutent pas. D'autre part, le style de vie dans les familles patriarcales n'est pas propice à une différenciation sociale basée sur la richesse de la profession et même la noblesse. En effet, bien que les liens de la famille étendue soient un peu lâchés, ils existent toujours et les enfants vont souvent passer des mois, voire des années, chez un oncle, un cousin... dont le genre de vie est souvent bien différent de celui de leur père. Avec la polygamie, avec l'absence de règle successorale fixe, les divers fils d'une même famille ont parfois un sort opposé : l'un hérite de biens et prérogatives de son père, les autres peuvent se trouver absolument démunis de ressources propres et sont nourris par leur frère. Ce mélange au sein d'un même foyer, de riches et de pauvres, est peu propice à une différenciation de classes ; les situations y sont extrêmement mouvantes. Les possibilités de gains individuels sont accrues avec le développement de plantations cacaoyères et la naissance de professions diverses. Cependant, les chances d'enrichissement et d'élévation sociale sont très largement ouvertes ; les terres neuves ne manquent pas.

Office de la Recherche Scientifique
et Technique Outre-Mer.